



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E193067

VALABLE JUSQU'AU 22/11/2023

ÉDITÉ LE 27/09/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/03/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT ETIENNE

Siret : 894 800 671 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 20904663104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 20904663104

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/09/2022

Raison sociale : HVAC SOLUTIONS

1223 AV DE LA GARE  
42210 MONTROND LES BAINS

Téléphone : 06 21 47 05 38

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : hvacsolution42@gmail.com

Responsabilité légale :

ZEMUN ALEXANDRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/11/2021
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	22/09/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	23/11/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	23/11/2021
o Chaudière bois	22/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	23/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	23/11/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.